



Entrée abusive du propriétaire dans l'appartement

Par **MarcelP**, le **14/06/2016** à **20:29**

Bonjour,

Je vous écris pour vous demander un conseil. Je suis en location dans un appartement depuis plus de trois ans. Mon locataire est déjà passé sans prévenir ni sonner pour rentrer chez moi. Pire, une autre fois, un homme est entré chez moi, il avait ma clef, et je n'avais pas été prévenu. Il venait réparer la porte, qui était effectivement en mauvais état.

Cela est, à mon sens, très grave puisque s'il y a un vol sans effraction, mon assurance habitation (ainsi que mon assurance complémentaire pour mon matériel vidéo) ne peut rien pour moi.

J'ai donc posé ma dédit pour quitter l'appartement. Ne pouvant m'occuper des visites pour le prochain locataire, la voisine du dessus qui est la fille du propriétaire et qui avait la clef a (avec mon accord) fait une visite. Trois jours plus tard, à mon retour de voyage, je découvre que les fenêtres sont restées ouvertes, la voisine n'ayant pas pris le soin de les refermer. Une fois de plus mon assurance ne peut rien couvrir s'il arrive un problème. Par chance, pas de pluie ni de cambriolage. L'agence de location m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire à ce sujet.

Enfin, alors que je suis à la recherche d'un nouvel appartement, mon propriétaire ne peut pas me faire mes quittances de loyer qu'il ne me faisait jamais car en voyage.

Je commence à en avoir marre de devoir gérer tous les problèmes au sein de cette location, avez-vous un conseil pour débloquer la situation des quittances ainsi que responsabiliser les actes du propriétaire ?

Merci à vous !

Par **Lag0**, le **15/06/2016** à **07:36**

[citation]L'agence de location m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire à ce sujet.[/citation]

[citation]mon propriétaire ne peut pas me faire mes quittances de loyer[/citation]

Bonjour,

Vous parlez d'une agence de location, pourquoi n'est-ce pas elle qui établit les quittances ?